



NOVEMBRE 2013 NBE2.D0322

TERR'IMMO

Aménagement d'un lotissement

Etude géotechnique préliminaire de site G11 (constructions) Etude géotechnique d'avant-projet G12 (voiries)

Rue de l'école (RD212) - WISQUES (62)



DIRECTION REGIONALE NORD

Agence de BETHUNE TECHNOPARC FUTURA Rue de l'Université 62400 BETHUNE

Téléphone : 03.21.56.43.43 Télécopie : 03.21.68.19.99

Email: cebtp.bethune@groupe-cebtp.com







TERR'IMMO

AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

Rue de l'école (RD212) - WISQUES (62)

RAPPORT - étude géotechnique préliminaire de site (G11) et d'avant-projet (G12)

Dossier : NBE2.D0322 Réf. rapport : 13CR1V2BE			2 Réf. rapport : 13CR1V2BE Contrat : NBE2.D.0747)747	
Indice	Date	Char	gé d'affaire	Visa	Vérifié par	Visa	Contenu	Observations
1	29/11/13	Kari	im FARHI		René LETY		24 pages + annexes	

A compter du paiement intégral de la mission, le client devient libre d'utiliser le rapport et de le diffuser à condition de respecter et de faire respecter les limites d'utilisation des résultats qui y figurent et notamment les conditions de validité et d'application du rapport.

Dossier : NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 2/24



SOMMAIRE

1	PLANS DE SITUATION	5
1.1	EXTRAIT DE CARTE IGN	5
1.2	IMAGE AERIENNE	5
2	CONTEXTE DE L'ETUDE	6
2.1	DONNEES GENERALES	6
	2.1.1 Généralités	6
	2.1.2 Intervenants	6
	2.1.3 Documents communiqués	.,6
2.2	DESCRIPTION DU SITE	6
	2.2.1 Topographie, occupation du site et avoisinants	6
	2.2.2 Contextes géotechnique, hydrogéologique et sismique	7
2.3		
	2.3.1 Description du projet	8
	2.3.2 Sollicitations appliquées aux fondations et aux niveaux bas	
	2.3.3 Terrassements prévus	8
	2.3.4 Voiries	
2.4		
3	INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES	8
3.1	IMPLANTATION ET NIVELLEMENT	8
3.2		
	3.2.1 Investigations in situ	
	3.2.2 Essais de perméabilité in situ	
3.3	·	
4	SYNTHESE DES INVESTIGATIONS	8
4.1	ANALYSE ET SYNTHESE GEOTECHNIQUE	8
	4.1.1 Lithologie	8
	4.1.2 Caractéristiques géo-mécaniques	8
	4.1.3 Caractéristiques physiques des sols	
12	SYNTHESE HYDROGEOLOGIOLIE	Ω

Dossier: NBE2.D0322

GINGER CEBTP Agence de Béthune

Affaire: WISQUES (62) - Aménagement d'un lotissement



			CEBTP
	4.2.1	Piézométrie	8
	4.2.2	Perméabilité	8
	4.2.3	Inondabilité	8
4.3	RIS	QUES NATURELS	8
	4.3.1	Risque sismique – données parasismiques réglementaires	88
	4.3.2	Liquéfaction	8
5		CIPES GENERAUX DE CONSTRUCTION (PRELIMINAIRE DE SITE	,
5.1		NTEXTE GEOTECHNIQUE	
5.2 5.3		ENTATION DES PRINCIPES DE FONDATIONS ENVISAGEABLES	
	5.3.1	Hypothèses de calcul	88
	5.3.2	Partie Supérieure des Terrassements (PST) et classe d'arase	8
	5.3.3	Couche de forme	
	5.3.4		
	0.0.4	Structure type de chaussée	8

ANNEXE 1 - NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNIQUES

ANNEXE 2 - PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES

ANNEXE 3 - SONDAGES A LA PELLE MECANIQUE

ANNEXE 4 - ESSAIS DE PENETRATION STATIQUE

ANNEXE 5 - SONDAGES A LA TARIERE MANUELLE

Dossier: NBE2.D0322

ANNEXE 6 - PROCES VERBAUX DES ESSAIS EN LABORATOIRE

ou version 2 J 03/01/2011

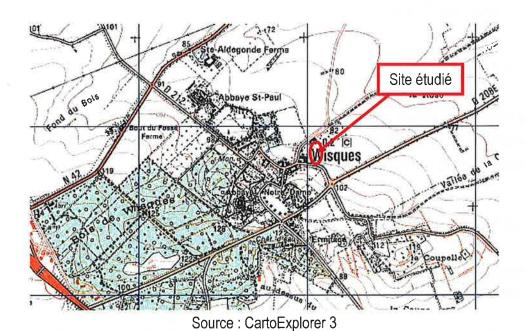
Page 4/24

Indice 1 du 29/11/2013



1 PLANS DE SITUATION

1.1 Extrait de carte IGN



1.2 Image aérienne



Source: www.googlemap.fr

Dossier : NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 5/24



2 CONTEXTE DE L'ETUDE

2.1 Données générales

2.1.1 Généralités

Nom de l'opération : Aménagement d'un lotissement de 8 maisons individuelles.

Localisation: rue de l'école (RD212) – parcelle cadastrale n° A 385p à WISQUES (62).

Ma a sale

Demandeur de la mission et client : TERR'IMMO.

2.1.2 Intervenants

Maître d'ouvrage : TERR'IMMO.

B.E.T. infra / V.R.D.: VRDao AMENAGEMENT.

2.1.3 Documents communiqués

Les documents qui nous ont été communiqués et utilisés dans le cadre de ce rapport sont les suivants :

- plan de situation à l'échelle 1/10000,
- plan de masse à l'échelle 1/500.

2.2 Description du site

2.2.1 Topographie, occupation du site et avoisinants

Le site concerné par les investigations qui correspond à une parcelle agricole en exploitation, présente une pente descendante de l'ordre de 7 %, orientée vers le Nord. Son altimétrie varie entre + 89.99 et + 98.40 m NGF.

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 6/24

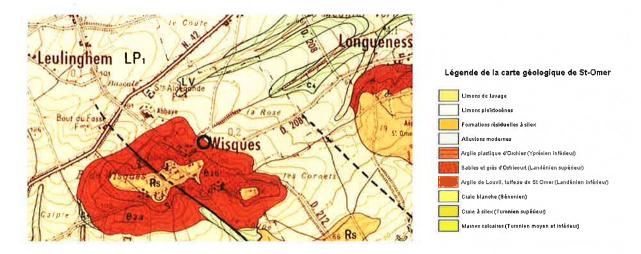




2.2.2 Contextes géotechnique, hydrogéologique et sismique

D'après notre expérience locale et la carte géologique de ST-OMER à l'échelle 1/50000, le site serait constitué des formations suivantes de haut en bas sous une faible épaisseur de terre végétale :

- les formations résiduelles à silex (Quaternaire),
- les sables et grés d'Ostricourt (Landénien supérieur),
- les argiles de Louvil et tuffeau de St-Omer (Landénien inférieur),
- le substratum crayo-marneux constitué par des craies et des marnes calcaires (Turonien).



D'après notre expérience locale, la formation limoneuse de recouvrement est réputée être le siège de circulations d'eau ponctuelles retenues par les horizons sablo-argileux sous-jacents.

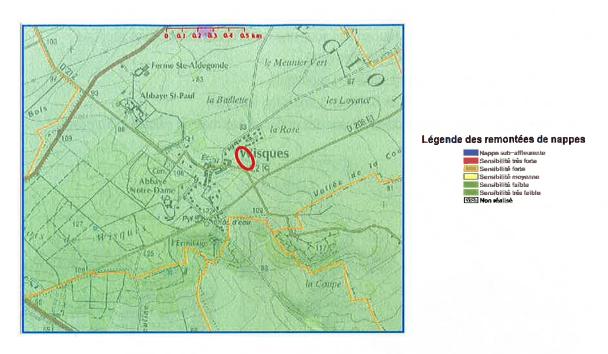
Enfin, les cartes des aléas (inondation, sismicité, cavités, glissement, retrait/gonflement) et/ou les plans de prévention des risques indiquent que :

Depuis le 1^{ier} mai 2011, le nouveau zonage sismique de la France (décret n°2010-1255 du 22/10/2010) est applicable. Le site étudié est donc classé en zone de sismicité 2 (aléa faible). L'application des règles parasismiques sera obligatoire en fonction de la catégorie d'importance du projet (à confirmer par le maître d'ouvrage) et il faudra se reporter à l'Eurocode 8 (Norme NF EN 1998 – Calcul des structures pour leur résistance au séisme).

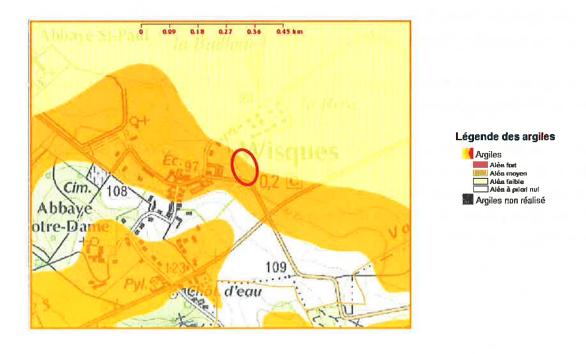
Dossier : NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 7/24



La carte du BRGM « *inondationsnappes.fr* » montre que le site se trouve dans une zone à sensibilité « faible à très faible » concernant les remontées de nappes.



D'autre part, la carte du BRGM « argiles.fr » indique un aléa moyen vis-à-vis du phénomène de retrait/gonflement des argiles.



Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 8/24



2.3 Caractéristiques de l'avant-projet

2.3.1 Description du projet

Le projet prévoit l'aménagement d'un lotissement dont les caractéristiques qui ont été déduites des plans transmis (cf. paragraphe 2.1) sont les suivantes :

Ma and

- 8 maisons individuelles de type RDC,
- emprise au sol des constructions comprise entre 100 et 150 m² environ par habitation,
- voirie de desserte des futurs logements.



2.3.2 Sollicitations appliquées aux fondations et aux niveaux bas

Les sollicitations appliquées aux fondations ne sont pas connues au stade actuel de l'étude. Il conviendra donc de s'assurer que les systèmes de fondation préconisés et les dispositions retenues sont compatibles avec les charges réellement apportées et les caractéristiques du projet.

En première approche et sous réserve de les confirmer lors de l'étude d'avant-projet concernant les logements (mission G12), les sollicitations vis-à-vis des ELS peuvent être estimées par GINGER CEBTP, à :

- charge verticale sur appuis continus : 30 à 50 kN/ml,
- surcharges d'exploitation uniformément réparties au niveau bas : 1.5 kPa.

Dans le cas de charges réelles différentes des estimations ci-dessus, il conviendrait de revoir tout ou partie de nos conclusions.

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 9/24



2.3.3 Terrassements prévus

Le contexte topographique du site présente un dénivelé de l'ordre de 7% sur l'ensemble de la parcelle, et plus particulièrement un dénivelé de l'ordre du mètre sur l'emprise de chacune des habitations. De ce fait, la réalisation des plateformes propres à chaque maison nécessitera la mise en place d'un système de déblai/remblai sur des épaisseurs de l'ordre de 50 cm maximum.

Fa a sales

2.3.4 Voiries

Le projet comprend également la réalisation d'une voirie de desserte rejoignant la rue de l'école. Cependant, les trafics envisagés ne nous ont pas été communiqués à ce stade de l'étude.

2.4 Mission GINGER CEBTP

La mission de GINGER CEBTP est conforme au contrat n° NBE2.D.0747.

Il s'agit d'une étude géotechnique d'avant-projet (G12) concernant les voiries et d'une étude géotechnique préliminaire de site (G11) concernant les constructions, selon la norme AFNOR NF P 94-500 de décembre 2006 sur les missions d'ingénierie géotechnique.

La mission comprend, conformément au contrat, les prestations suivantes :

- déterminer les caractéristiques géologiques, géotechniques, hydrogéologiques et sismiques du site.
- estimer la perméabilité des sols en place en vue de l'infiltration des eaux pluviales,
- orienter les principes de fondations envisageables pour le projet en fonction des éléments communiqués le concernant,
- fournir les conditions de faisabilité des voiries,
- évaluer les sujétions d'exécution des travaux liées aux caractéristiques du site et du projet, notamment vis-à-vis de la nappe et des terrassements.

Il convient de rappeler que les aspects suivants ne font pas partie de la mission :

- la détermination des paramètres de dimensionnement des fondations proposées et l'établissement d'une ébauche dimensionnelle,
- l'historique du site,
- l'évolution dans le temps de l'hydrogéologie locale,
- la recherche de pollutions,

Dossier : NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 10/24

GINGER CEBTP Agence de Béthune

Affaire: WISQUES (62) - Aménagement d'un lotissement



- la reconnaissance des anomalies géotechniques situées en dehors de l'emprise des investigations.

Dossier : NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 11/24



3 INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES

Les moyens de reconnaissance et d'essais ont été définis par GINGER CEBTP en accord avec le client. Ces investigations ont toutes été réalisées.

3.1 Implantation et nivellement

L'implantation des sondages et essais in situ figure sur le plan joint en annexe 2. Elle a été définie et réalisée par GINGER CEBTP en fonction du projet.

Les altitudes des têtes de sondages ont été estimées d'après le plan topographique qui nous a été transmis (cf. Paragraphe 2.1).

3.2 Sondages, essais et mesures in situ

3.2.1 Investigations in situ

Les investigations suivantes ont été réalisées :

Type de sondage	Quantité	Sondages	Prof. / TN (m)	Altitude NGF
	4	PM1		+ 92.10
Puits à la pelle hydraulique		PM2	2.00	+ 93.05
		PM3		+ 94.75
		PM4		+ 96.15
Essai au pénétromètre statique lourd de type	4	PS1	8.87	+ 91.65
PAGANI 200 kN		PS2	8.13	+ 93.20
Norme NF P94-113		PS3	7.97	+ 94.95
Nomie NF F94-113		PS4	8.50	+ 95.50
Sondage à la tarière manuelle pour essais de	2	EP1	2.00	+ 91.90
perméabilité type Porchet	2	EP2	2.00	+ 95.30

La profondeur des sondages est conforme par rapport à celle définie au contrat.

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 12/24



Les coupes des sondages et pénétrogrammes sont présentés en annexes 3, 4 et 5, où l'on trouvera en particulier les renseignements décrits ci-après :

- Puits de reconnaissance à la pelle :

- o coupe détaillée des sols,
- o prélèvements d'échantillons remaniés,
- o résultats des essais en laboratoire.

- Essais au pénétromètre statique PAGANI 200 kN :

- o diagramme donnant la résistance statique qc en MPa en fonction de la profondeur,
- o diagramme donnant le frottement latéral sur le manchon fs en MPa,
- o diagramme donnant le rapport de frottement fs/qc en %.

- Sondage à la tarière manuelle :

- o coupe des sols,
- o résultats des essais d'infiltration.

Ces paramètres sont portés directement sur les coupes de forage.

<u>Nota</u>: les feuilles de sondages peuvent également contenir des informations complémentaires dont les niveaux d'eau éventuels, les incidents de forage, etc...

3.2.2 Essais de perméabilité in situ

Les essais suivants ont été réalisés :

Type d'essai de perméabilité in situ	Sondage de référence	Prof. / TN (m)
Essai Porchet	EP1bis	0.75
LSSAI FOICHEL	EP2bis	0.75

Il est à noter que les essais n'ont pu être réalisés à une profondeur comprise entre 1.00 et 2.00 m. Cependant, cet essai permet avant tout d'estimer la perméabilité d'un horizon (ndlr : Les limons et argiles).

Dossier : NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 13/24



3.3 Essais en laboratoire

Les essais suivants ont été réalisés :

Identification des sols	Nombre	Norme
Teneur en eau pondérale W	3	NF P94-050
Analyse granulométrique par tamisage	3	NF P94-056
Valeur au bleu du sol (VBS)	3	NF P94-068
Classification des sols (GTR)	3	NF P11-300
Indice Portant Immédiat (IPI)	1	NF P94-078

<u>Nota</u>: les prélèvements d'échantillons sont la propriété du client. Ils seront conservés pendant un mois à compter de l'envoi du rapport. S'il le souhaite, le client pourra donc soit récupérer ses prélèvements, soit demander à ce qu'ils soient conservés. A défaut de demande expresse, les prélèvements seront mis au rebut.

Dossier : NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 14/24



4 SYNTHESE DES INVESTIGATIONS

4.1 Analyse et synthèse géotechnique

4.1.1 Lithologie

Il est à noter que la profondeur des formations est donnée par rapport au terrain naturel tel qu'il était au moment de la reconnaissance en novembre 2013.

The second

L'analyse et la synthèse des résultats des investigations réalisées ont permis de dresser la coupe géotechnique schématique suivante :

Formation n°1: terre végétale.

Epaisseur: 0.40 m.

Formation n°2: Limon argileux marron.

Profondeur de la base : 1.40 à 2.00 m.

Formation n°3: Sable argileux avec quelques silex.

Profondeur de la base : > 2.00 m.

Formation n°4: Argile (en partie haute du site – cf. PM4).

Profondeur de la base : > 2.00 m.

Remarques:

- nous rappelons qu'il n'est pas toujours évident de distinguer les variations horizontales et/ou verticales éventuelles, inhérentes aux changements de faciès, compte tenu de la surface investiguée par rapport à celle concernée par le projet. De ce fait, les caractéristiques indiquées précédemment ont un caractère représentatif mais non absolu.
- les essais de pénétration statique des sols étant des sondages dits « aveugles », la géologie des terrains ainsi que les limites de couches sont interprétées ou extrapolées à partir des diagrammes et notamment des valeurs de compacité du sol. La nature des terrains et leur compacité devront, par conséquent, être confirmées lors des travaux.

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 15/24



4.1.2 Caractéristiques géo-mécaniques

Formation	Nature du sol	Prof. (m)	Résistance de pointe qc (MPa)
n°2	Limon argileux	0.40 à 1.40/2.00	0.5 à 1.0
n°3 et n°4	Sable argileux et Argile	à partir de 0.40/1.40	1.5 à 4.0 (pics entre 13 et 17)

4.1.3 <u>Caractéristiques physiques des sols</u>

Les procès-verbaux des essais en laboratoire sont insérés en annexe 6. Les résultats de ces essais sont synthétisés ci-après.

Sondage	Formation / type de sol	Prof. (m)	W (%)	VBS	< 80 μm (%)	Classe G.T.R.
PM1	2 – limon argileux		26.6	4.17	47	A2
PM2	2 - Illition argileux	0.40 à 2.00	18.1	2.23	74	A2th
PM4	4 – argile		23.8	4.05	93	A2

Sondage	Formation / type de sol	Prof. (m)	Proctor	IPI	
Sundaye	roimation i type de soi		W _{nat} (%)	γ _d (t/m³)	(W _{nat})
PM2	2 – limon argileux	0.40 à 2.00	18.1	1.76	1

4.2 Synthèse hydrogéologique

4.2.1 Piézométrie

Aucun niveau d'eau n'a été relevé, au moment des investigations en novembre 2013, au droit des sondages réalisés.

Toutefois, des arrivées d'eau ont été observées au droit du sondage à la pelle mécanique PM4 lors des investigations. D'ailleurs, des circulations d'eau ponctuelles ne sont pas à exclure au sein des formations limoneuses de recouvrement, sus-jacentes aux horizons argileux, notamment en cas de précipitations.

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 16/24



Les essais de pénétration statique permettent rarement de déceler ou de localiser les niveaux d'eau dans le sol étant donné le frottement des tiges lors de leur pénétration dans les formations superficielles. Par ailleurs, les fouilles réalisées à l'aide d'une pelle mécanique ne permettent pas toujours d'atteindre les niveaux géologiques aquifères.

Enfin, n'ayant pas d'information sur les niveaux prévisibles des P.H.E., seule une mission complémentaire permettra de préciser cette altitude.

4.2.2 Perméabilité

Afin d'estimer la perméabilité des terrains en place, des essais d'infiltration de type Porchet, adaptés au site et au projet, ont été réalisés. Les résultats de ces essais de perméabilité sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Formation	Nature du sol	Profondeur de l'essai	Coefficient de perméabilité K m/s
2	Limon argileux	0.75	1,1.10-6
4	Argile	0.75	2,5.10-7

D'après les essais d'infiltration, la perméabilité obtenue en partie basse du site (cf. EP1) est de l'ordre de 10-6 m/s. Cette valeur est voisine de la valeur critique de 5.10-6 m/s -habituellement admise dans le cadre de l'optimisation d'un ouvrage d'infiltration. En conséquence, on pourra a priori prévoir un dispositif d'absorption des E.P. au sein des limons argileux rencontrés jusqu'à 1.40/2.00 m de profondeur par rapport au terrain naturel en novembre 2013.

A l'inverse, la perméabilité obtenue en partie haute du site (cf. EP2) est de l'ordre de 2,5.10-7 m/s. Cette valeur est nettement inférieure à la valeur critique admise dans le cadre de l'optimisation d'un ouvrage d'infiltration. En conséquence, aucun dispositif d'absorption ne peut être envisagé au sein des argiles.

Compte tenu de la volonté du Maître d'Ouvrage de réaliser un bassin de rétention en partie basse du site au sein des limons argileux, ce choix d'infiltration parait a priori envisageable. Cependant, seule la réalisation d'essais d'infiltration à la tranchée en vraie grandeur et donc plus réaliste permettra d'estimer réellement la faisabilité d'un tel dispositif, associé à un dimensionnement du bassin intégrant la présence d'horizons argileux, à perméabilité faible (10-7 m/s), sous cette couverture limoneuse. (cf. contexte géologique localement argileux).

Remarque importante : nous rappelons qu'il s'agit d'essais ponctuels mesurant la perméabilité sur une surface très limitée par rapport au terrain étudié. Des variations latérales ne sont donc pas exclues.

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 17/24



4.2.3 Inondabilité

D'après les données issues du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières : www.inondationsnappes.fr ou http://cartorisque.prim.net), la parcelle présente une sensibilité « faible à très faible » aux risques d'inondations par remontée de la nappe. Le site ne peut donc a priori pas être inondé en période de crue.

Cependant, compte-tenu de la topographie du site (pente de 7%) et de la nature argileuse des sols d'assise, il sera impératif de procéder à un drainage périphérique en partie amont des constructions (tranchée drainante) afin de s'affranchir des eaux de ruissellement.

4.3 Risques naturels

4.3.1 Risque sismique – données parasismiques réglementaires

Selon le décret n°2010-1255 et la norme NF EN 1998 (EUROCODE 8), les principales données parasismiques déduites des éléments du projet et des reconnaissances effectuées dans le cadre de cette étude et présentées dans les paragraphes précédents, figurent dans le tableau ci-dessous :

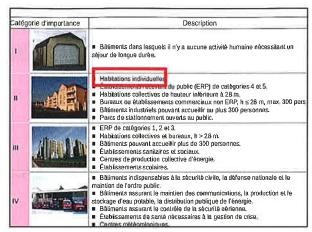
Zone de sismicité	2 (aléa faible)
Coefficient d'importance pour un bâtiment	1.0
de catégorie d'importance II (à confirmer par le MO)	1.0
Accélération nominale agr correspondante (valeur minimale en m/s²)	0.7
Type de sol	D
Paramètre de sol S	1.6

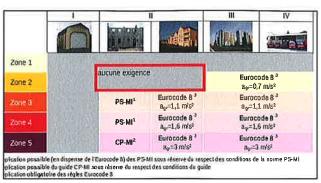
Les exigences sur le bâti neuf dépendent de la catégorie d'importance du bâtiment et de la zone de sismicité.

Dans le cas présent, le projet appartient à la catégorie d'importance II (à confirmer par le Maître d'Ouvrage) situé dans une zone de sismicité 2. Il n'y aura donc pas lieu d'appliquer les règles de l'Eurocode 8.

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 18/24







Maad

4.3.2 Liquéfaction

Le site étant classé en zone sismique 2 (faible), l'étude de la liquéfaction des sols n'est pas requise d'après l'EUROCODE 8.

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 19/24



5 PRINCIPES GENERAUX DE CONSTRUCTION (PRELIMINAIRE DE SITE)

5.1 Contexte géotechnique

Compte-tenu de ce qui a été indiqué dans les paragraphes précédents, les points essentiels ci-dessous sont à prendre en compte et conduiront les choix d'adaptation du projet :

Sous un recouvrement de terre végétale (0.40 m), présence, en partie haute du site, d'argiles peu compactes (cf. PM4) et en partie basse, de limons marron reposant sur des sables argileux rencontrés à partir de 1.40 m de profondeur (cf. PM1 à PM3).

Aucun niveau d'eau n'a été relevé au droit des sondages réalisés. Cependant, une arrivée d'eau a été mise en évidence, à 1.80 m de profondeur par rapport au niveau du terrain existant en novembre 2013, au droit du sondage PM4.

5.2 Orientation des principes de fondations envisageables

- Il est envisageable de réaliser un mode de fondations superficielles (semelles filantes et/ou isolées) ancrées dans les horizons n°2 et 4 limoneux à argileux à 1.5 m de profondeur par rapport au terrain actuel, pour des cas de descentes de charge faibles à moyennes, sous réserve de tassements admissibles, d'une contrainte admissible compatible avec le projet.
- En cas de descentes de charge plus élevées, il y aura lieu d'envisager un renforcement de sols par inclusions rigides ou colonnes ballastées fichées vers 5/6 m de profondeur dans les formations n°3 et 4 sablo-argileuses à argileuses.
- Un plancher porté sera préférable au dallage sur terre-plein en raison du caractère argileux des sols d'assise en partie haute du site et plus généralement du contexte topographique nécessitant la mise en place de plates-formes en déblai/remblai*.
- En cas de fondation dont la base se trouverait à des niveaux différents, il y aura lieu de prendre en compte les dispositions constructives adéquates (règle des 3H/2V entre les arrêtes de deux semelles voisines...) et de définir le niveau de la plate-forme projet (terrassement en déblai/remblai, talutage...).
- Terrassabilité: la réalisation des déblais concernant les formations limoneuses et argileuses ne devrait pas poser de problème particulier à l'extraction. Tout en tenant compte de la plasticité des terrains, les terrassements pourront donc se faire à l'aide d'engins traditionnels de moyenne

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 20/24



puissance. Des dispositions spécifiques prévisibles (drainage, fossés) devront être adaptées au cas par cas pour assurer la mise au sec de la plateforme de travail à tout moment.

*Nous rappelons que les implantations faites pour partie en déblai et pour partie en remblai doivent être évitées dans toute la mesure du possible, à moins de pouvoir réaliser un compactage efficace offrant une stabilisation parfaite de la plate-forme. Les résultats doivent toujours être vérifiés par des essais, ce qui alourdit le coût des travaux (cf. NFP 11-213-3). Par conséquent, une solution de plancher porté, éventuellement sur vide sanitaire, est préférable.

- Il sera nécessaire de réaliser une campagne d'investigations géotechniques complémentaires une fois le projet mieux défini permettant de :
 - préciser la lithologie locale au droit des ouvrages (mise en évidence de variations d'épaisseur des horizons superficiels et d'horizons mous) afin de définir les hypothèses géotechniques représentatives de la zone d'étude ciblée et de s'assurer de l'absence de passées très molles en surface.
 - proposer les systèmes de fondations adaptés aux ouvrages retenus une fois les descentes de charge, l'implantation et les cotes altimétriques des niveaux bas finalisées.

5.3 Voiries

Pour le pré-dimensionnement des structures types, nous avons utilisé le guide technique de réalisation des remblais et des couches de forme SETRA & LCPC de septembre 1992 (GTR).

5.3.1 Hypothèses de calcul

La classe de trafic ne nous a pas été fournie à ce stade de l'étude. Nous avons donc considéré une classe de trafic sans aucune circulation de poids lourd à l'exception des véhicules pompiers. Les hypothèses complémentaires suivantes ont été prises en compte :

- durée de service : 20 ans,
- taux de croissance annuel : 0 %.

5.3.2 Partie Supérieure des Terrassements (PST) et classe d'arase

La partie supérieure des terrassements est constituée par des sols fins de classe A2 dans un état hydrique humide « h ».

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 21/24



Lorsque les terrassements en déblai / remblai seront exécutés, la PST pourra être estimée, en fonction des sols en présence, pour le sol support sans drainage ni amélioration, à une PST1-AR1.

Cette classe peut évoluer en fonction des conditions météorologiques et chuter en PST0-AR0.

Les travaux devront être réalisés en période météorologique favorable afin d'obtenir des matériaux en état hydrique moyen à sec et pour permettre une circulation des engins sur la PST sans difficulté.

Si, toutefois, les travaux sont réalisés en période défavorable, des sujétions seront à prévoir afin d'augmenter la portance avant la réalisation de la couche de forme.

Par ailleurs, en raison de la sensibilité des sols aux phénomènes de retrait / gonflement et du contexte topographique particulier du site (pente de 7%), il conviendra de s'assurer de la bonne collecte des eaux de ruissellement.

5.3.3 Couche de forme

Les caractéristiques de la couche de forme (matériaux utilisés et épaisseurs) sont fournies dans le fascicule II du GTR 92, en fonction des classes de PST et AR.

Pour obtenir une PF2 (EV2 ≥ 50 MPa) à partir d'une PST1-AR1, il est nécessaire d'appliquer les préconisations suivantes :

Etat hydrique de la PST	Classe PST / AR	Amélioration de la PST	Couche de forme
th	PST 0 / AR 0	Drainage latéral + traitement à la chaux sur 50 cm d'épaisseur	✓ 0.35 m de matériaux A2 traités au liant et éventuellement à la
h	PST 1 / AR 1	Traitement à la chaux sur 50 cm d'épaisseur	chaux ou
m	PST 2 / AR 1		
ts	PST 3 / AR 1	Pas nécessaire	✓ 0.40 m de matériaux de type D31 (0/60 ou 0/100) au dessus d'un géotextile

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 22/24



5.3.4 Structure type de chaussée

Sur la base d'une assise de classe PF2, on peut proposer, à titre de pré-dimensionnement pour les voiries légères (sans aucune circulation de poids lourd), les structures de chaussée suivantes :

Ma a all

Couches	Epaisseur
Surface	6 cm de BBSG (0/10)
Fondation et base	10 cm de GB2 (0/14)
Plateforme	PF2 (EV2 > 50 MPa)

<u>Légende</u>: BBSG: Béton bitumineux semi grenu, GB: grave bitume.

L'entreprise pourra proposer des structures différentes dans la mesure où elles sont équivalentes (à justifier par note technique).

La structure de chaussée devra être vérifiée en fonction de la circulation effective prévue sur les voiries et de la tenue au gel.

Lors de la réalisation des travaux, la plus grande attention sera portée sur les points suivants :

- contrôle du niveau de portance de la plateforme,
- respect des épaisseurs préconisées,
- contrôle de la qualité des matériaux mis en œuvre et de leur compacité.

Par ailleurs, les GB et les BBSG seront conformes à la norme NF EN 13108 – 1.

Leurs conditions de mise en œuvre sont définies par la norme NF P98-150. Les liants utilisés pour la couche d'accrochage seront adaptés au matériau hydrocarboné choisi.

GINGER CEBTP se tient à la disposition du Maître d'œuvre ou de l'entreprise pour la réalisation des essais de contrôle à tout stade de l'exécution.

<u>Nota Bene</u>: Ceci n'est donné qu'à titre d'exemple. Les matériaux disponibles sur place peuvent conduire à des dimensionnements de structure très différents. Nous nous tenons à disposition pour en vérifier la définition et les possibilités, dans le cadre d'une étude de projet.

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 23/24



6 OBSERVATIONS MAJEURES

On s'assurera que la stabilité des ouvrages et des sols avoisinant le projet est assurée pendant et après la réalisation de ce dernier.

Ma a sada

Les conclusions du présent rapport ne sont valables que sous réserve des conditions générales des missions géotechniques de l'Union Syndicale Géotechnique fournies en annexe 1 (norme NF P94-500 de décembre 2006).

Les reconnaissances de sol procédant par sondages ponctuels, les résultats ne sont pas rigoureusement extrapolables à l'ensemble du site. Il persiste des aléas (exemple : hétérogénéité locale) qui peuvent entraîner des adaptations tant de la conception que de l'exécution qui ne sauraient être à la charge du géotechnicien.

Des modifications dans l'implantation, la conception ou l'importance du projet ainsi que dans les hypothèses prises en compte et en particulier dans les indications de la partie «Contexte géotechnique et principes d'adaptation» du présent rapport peuvent conduire à des remises en cause des prescriptions. Une nouvelle mission devra alors être confiée à GINGER CEBTP afin de réadapter ces conclusions ou de valider par écrit le nouveau projet.

De même, des éléments nouveaux mis en évidence lors de l'exécution du projet et n'ayant pu être détectés au cours des reconnaissances de sol (exemple dissolution, cavité, hétérogénéité localisée, venues d'eau etc.) peuvent rendre caduques certaines des recommandations figurant dans le rapport.

Nous rappelons que cette étude a été menée dans le cadre de l'avant-projet (G12) pour les voiries et que, conformément à la norme NF P94-500 de décembre 2006, une étude de projet (G2) doit être envisagée (collaboration avec l'équipe de conception) pour permettre l'optimisation du projet.

Dossier: NBE2.D0322 Indice 1 du 29/11/2013 Page 24/24



ANNEXE 1 - NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNIQUES

- Classification des missions types d'ingénierie géotechnique,
- Schéma d'enchainement des missions types d'ingénierie géotechnique.

E160 version 2 du 03/01/2011

Dossier: NBE2.D0322 Annexes





EXTRAIT DE LA NORME AFNOR SUR LES MISSIONS D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE

CLASSIFICATION DES MISSIONS D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE TYPES



L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique doit suivre les étapes d'élaboration et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géologiques. Chaque mission s'appuie sur des investigations géotechniques spécifiques définies an chapitre 7. Il appartient au maître d'ouvrage de veiller à la réalisation successive de toutes ces missions par une ingénierie géotechnique.

ETAPE 1 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES PREALABLES (G1)

es missions excluent toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre d'une mission d'étude géotechnique de projet Ces missi (étape 2).

- Etude Geotre Chinque Preliminaire ou virage de maire o ouvrage de STE (G11)

 Elle est nécessaire au stade d'une étude préliminaire on d'esquisse et permet une première identification des risques géologiques d'un site.

 Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants ;

 Définir si nécessaire, un programme d'investigations géotechniques, les réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats ;

 Fournir un rapport avec un modèle géologique préliminaire, certains principes généraux d'adaptation d'un projet au site et une première identification des risques.

ETUDE GEOTECHNIQUE D'AVANT PROJET (G12)
Elle est nécessaire au stade d'avant projet et permet de réduire les risques majeurs.

- Définir un programme d'investigations géotechniques détaillé, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats ; Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, certains principes généraux de construction (notamment terrassements, soutènements. fondations, risques de déformation des terrains, dispositions générales vis-à-vis des nappes et avoisinants),

Cette étude sera obligatoirement complétée lors de l'étude géotechnique de projet (étape 2).

ETAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE PROJET (G2)

Elle est nécessaire pour définir le projet des ouvrages géotechniques et permet de réduire les risques importants. Elle est normalement à la charge du maître d'ouvrage et doit être intégrée à la mission de maîtrise d'œuvre générale.

- Définir un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats ;
- Fournir les notes techniques donnant les méthodes d'exécution retenues pour les ouvrages géotechniques (notamment terrassements, soutènements, fondations, dispositions vis-à-vis des nappes et avoisinants), certaines notes de calcul de dimensionnement niveau projet;
 Fournir une approche des quantités / délais / coûts d'exécution de ces ouvrages géotechniques et une identification des risques géologiques résiduels,

Phase Assistance aux Contrats de Travaux :

- Etablir les documents nécessaires à la consultation des entreprises pour l'exécution des ouvrages géotechniques (plans, notices techniques, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel);
- Assister le client pour la sélection des entreprises et l'analyse technique des offres

ETAPE 3: EXECUTION DES OUVRAGES GEOTECHNIQUES

ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXÉCUTION (G3)

Elle permet de réduire les risques résiduels-par la mise en œuvre à temps de mesures d'adaptation ou d'optimisation. Elle est normalement à la charge de l'entrepreneur. Phase Etude

- Définir si nécessaire un programme d'investigations géotechniques complémentaire, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats;
 Etudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment validation des hypothèses géotechniques, définition et dimensionnement (calculs justificatifs), méthodes et conditions d'exécution (phasages, suivis, contrôles, auscultations et valeurs seuils associées, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Suivre le programme d'auscultation et l'exécution des ouvrages géotechniques, déclencher si nécessaire les dispositions constructives prédéfinies en phase Etude;
 Vérifier les données géotechniques par relevés lors des excavations et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (en assurer le suivi et l'exploitation des résultats);
 Participer à l'établissement du dossier de fin de travaux et des recommandations de maintenance des ouvrages géotechniques.

SUPERVISION GEOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4) Elle permet de vérifier la conformité de l'énude et suivi géotechniques-d'exécution aux objectifs du projet, Elle est normalement à la charge du maître d'ouvrage.

Phase Supervision de l'étude d'exécution

Avis sur l'étude géotechnique d'exécution, sur les adaptations ou optimisations potentielles des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, sur le programme d'auscultation et les valeurs seuils associées;

Phase Supervision du suivi d'exécution

Avis, par interventions ponctuelles sur le chantier, sur le contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur, sur le comportement observé de l'ouvrage et des
avoisinants concernés et sur l'adaptation ou l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur.

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un onvrage, il peut être nécessaire de procéder à une étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques.

DIAGNOSTIC GEOTECHNIQUE (G5)

Il a pour objet d'étudier de façon strictement limitative un où plusieurs éléments géorechniques spécifiques dans le cadre d'une mission ponctuelle.

Définir si nécessaire, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats

- Etudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, rabatiement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais
- sans aucune implication dans d'autres éléments géotechniques,
 Des études géotechniques de projet et/ou d'exécution, suivi et supervision doivent être réalisées ultérieurement conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique si ce diagnostic conduit à modifier ou réaliser des travant:



Tableau 1 — Schéma d'enchaînement des missions types d'ingénierie géotechnique

Étape	Phase d'avancement du projet	Missions d'ingénierie géotechnique	Objectifs en termes de gestion des risques llés aux aléas géologiques	Prestations d'investigations géotechniques *
	Étude préliminaire Étude d'esquisse	Étude géotechnique préliminaire de site (G11)	Première identification des risques	Fonction des données existantes
1	Avant projet	Étude géotechnique d'avant-projet (G12)	Identification des aléas majeurs et principes généraux pour en limiter les conséquences	Fonction des données existantes et de l'avant-projet
2	Projet Assistance aux Contrats de Travaux (ACT)	Étude géotechnique de projet (G2)	Identification des aléas importants et dispositions pour en réduire les conséquences	Fonction des choix constructifs
3	Exécution	Étude et sulvi géotechniques d'exécution (G3)	Identification des aléas résiduels et dispositions pour en limiter	Fonction des méthodes de construction mises en œuvre
3	Execution	Supervision géotechnique d'exécution (G4)	les conséquences	Fonction des conditions rencontrées à l'exécution
Cas particulier	Étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques	Diagnostic géotechnique (G5)	Analyse des risques liés à ces éléments géotechniques	Fonction de la spécificite des éléments étudiés

Dossier: NBE2.D0322 Annexes



ANNEXE 2 - PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES

E160 version du 03/01/20

Dossier: NBE2.D0322

PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES



Aménagement d'un lotissement TERR'IMMO

WISQUES (62)

Lieu: Rue de l'école (RD212)

Dossier: NBE2.D0322

Légende:

Fouille à la pelle mécanique

Essai au pénétromètre statique

Sondage à la tarière manuelle





ANNEXE 3 - SONDAGES A LA PELLE MECANIQUE

- Coupes détaillée des sols.

E160 version du 03/01/201

Dossier: NBE2.D0322

GINGER CEBTP

SONDAGE PM1

Chantier: WISQUES (62) / L'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

Client: TERR'IMMO Dossier: NBE2.D0322



Date: 07/11/2013

							Date : 07/11/2013			
rof. material	Nappe	COUPE	Prof	NGF	Description des sols	Echant.	Résultats d'essais ou observations			
					Terre végétale					
			0.40		Limon argileux marron		- W = 26.6% VBS = 4.17 - passant 80μ = 47% GTR: A2			
Tracto-Pelle			2.00		Sable argileux					

Observations: /

SONDAGE PM2

Chantier: WISQUES (62) / L'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

Client: TERR'IMMO Dossier: NBE2.D0322



Date: 07/11/2013

- 171	f. edd COUPE Prof NGF					10	Date : 07/11/2013
rof.	Janno	COUPE	Prof	NGF	Description des sols	Echant.	Résultats d'essais ou observations
			0.40		Terre végétale		
					Limon argileux marron à quelques silex		- W = 18.1% VBS = 2.23 - passant 80μ = 74% GTR: A2th
Tracto-Pelle							

Observations: /

SONDAGE PM3

Chantier: WISQUES (62) / L'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

Client: TERR'IMMO Dossier: NBE2.D0322



Date: 07/11/2013

						_	Date : 07/11/2013
rof. n m.	matériel	COUPE	Prof	NGF	Description des sols	Echant.	Résultats d'essais ou observations
			0.40		Terre végétale		
			0.40				
					Limon argileux marron à quelques silex		
	Tracto-Pelle						

Observations: /

SONDAGE PM4

Chantier: WISQUES (62) / L'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

Client: TERR'IMMO Dossier: NBE2.D0322



Date: 07/11/2013

	Charles Scrade							Date : 07/11/2013
Prof. en m.	matériel	Nappe	COUPE	Prof	NGF	Description des sols	Echant.	Résultats d'essais ou observations
				0.40		Terre végétale		
1 –								- W = 23.8% VBS = 4.05
						Argile marron à filets ôcre et gris		- passant 80µ = 93% GTR: A2
2 -	Tracto-Pelle			2.00				

Observations: Arrivée d'eau à 1.80 m de profondeur/TN



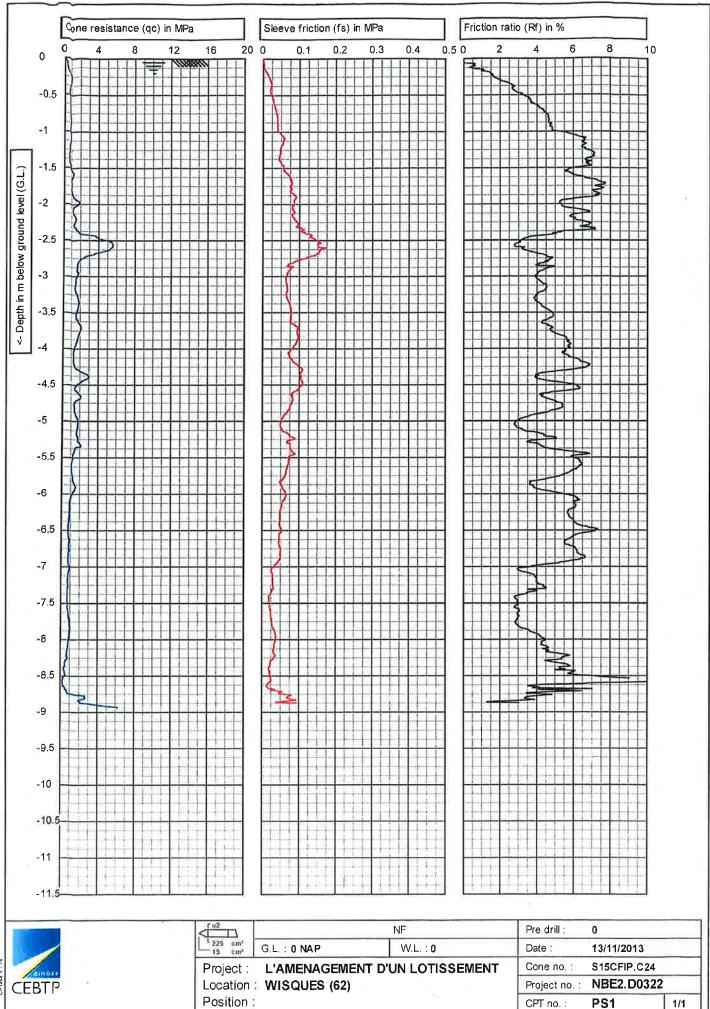
ANNEXE 4 – ESSAIS DE PENETRATION STATIQUE

- Pénétrogrammes,
- Valeurs de frottements éventuelles.

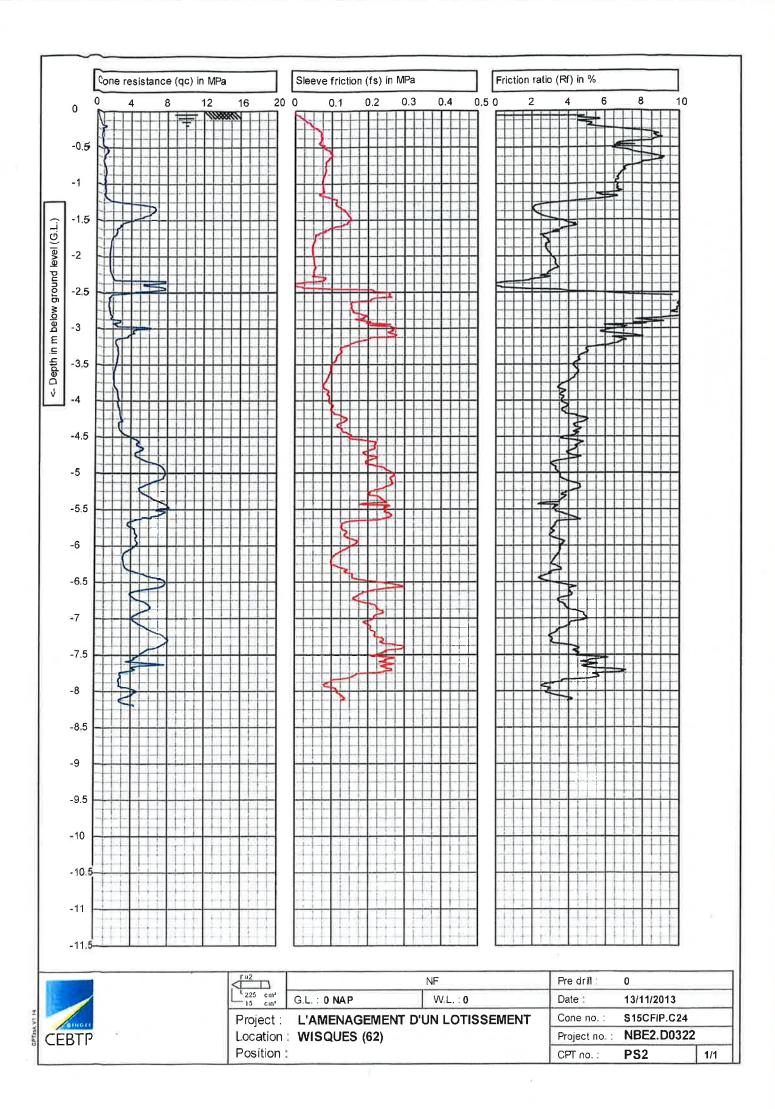
E160 version 2 du 03/01/2011

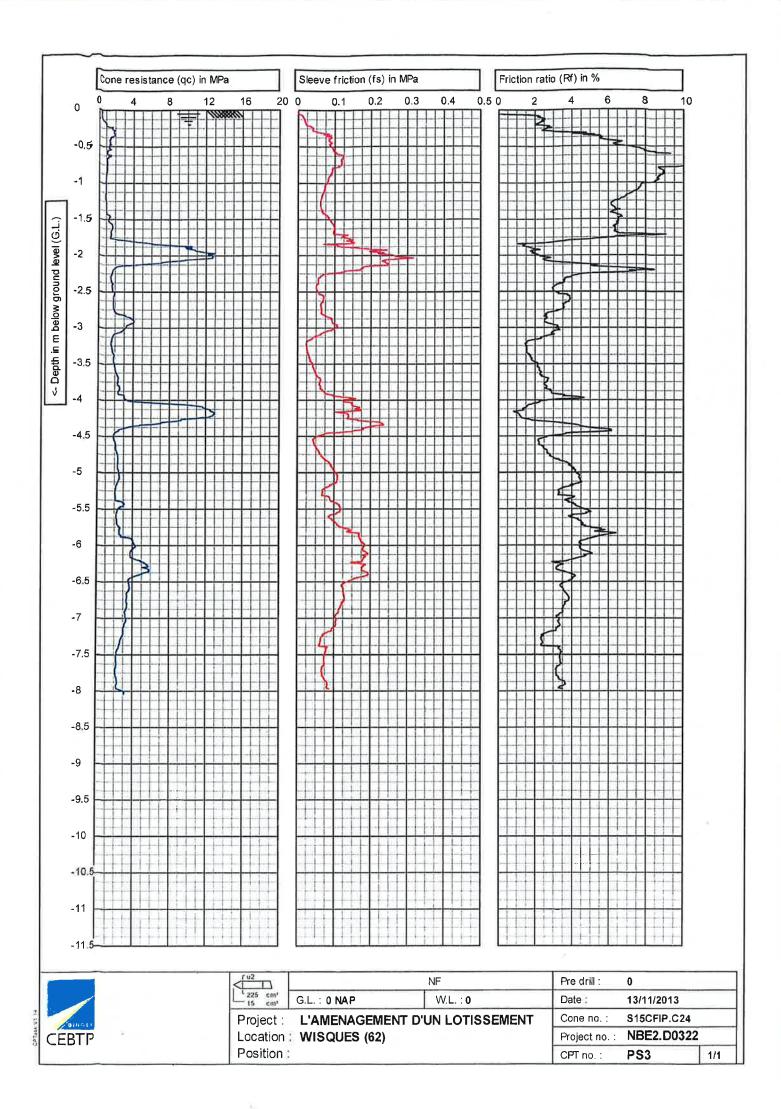
Dossier: NBE2.D0322

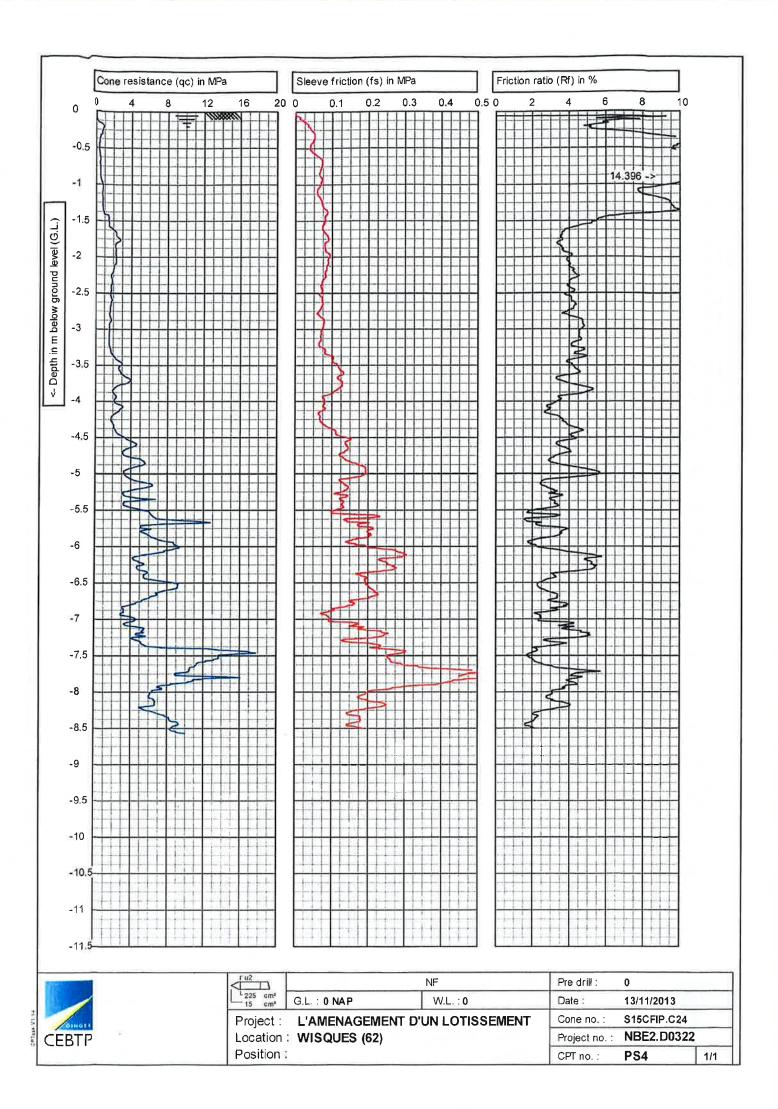
Annexes



CPTask V1 14









ANNEXE 5 - SONDAGES A LA TARIERE MANUELLE

- Coupes détaillées des sols,
- Résultats des essais d'infiltration.

E160 version 2 du 03/01/2011

Dossier: NBE2.D0322 Annexes



SONDAGE DESTRUCTIF EP1bis

Chantier: WISQUES (62) / L'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

Client : TERR'IMMO Dossier: NBE2.D0322



annexe:

ch.Pr	of: /				+	date tr	avaux: 28/11/2013			
Prof. (m)	Outils	Tubage COUPE	Prof	NGF	Description des sols		Echant.	Résultats d'essais ou observations		
					Terre végétale					
0.5 –	Tarière manuelle		0.30		Limon argileux marron					
			0.75		[Arrêt du sondage]			K = 1,1.10-6 m/s		
1 -										
1.5 –										
2 –										

Sondeuse: Tarière manuelle

Observations: sec

Nappe : / à la date du sondage

GINGER CEBTP

SONDAGE à la TARIERE EP2bis

Chantier: WISQUES (62) / L'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

Client: TERR'IMMO Dossier: NBE2.D0322



annexe:

	ch.Prof:/			date tra	ıvaı	ux: 28/11/2013
0.5- Participation Tarre végétale Argile marron K = 2,5.10-7 m/s Tarre végétale Tarre végétale	rof. sign o	egqn_ COUPE Prof NGF	Description des sols		Echant	Résultats d'essais ou observations
0.75 Argile marron [Arrêt du sondage] 1.5-			Terre végétale			
[Arrêt du sondage]		0.40	Argile marron			
1.5 –		0.75	[Arrêt du sondage]			K = 2,5.10-7 m/s
1.5 –						
	-					
	.5 –					
			24			

Sondeuse: Tarière manuelle

Observations: sec

Nappe:/ à la date du sondage



ANNEXE 6 - PROCES VERBAUX DES ESSAIS EN LABORATOIRE

Identifications des sols.

E160 version 2 du 03/01/2011

Dossier: NBE2.D0322

RAPPORT D'ESSAIS SUR ECHANTILLON DE SOL

suivant normes NF françaises

page 1/1 édité le 20/11/2013



Chantier: WISQUES

Client: TERR'IMMO Destinataire: TERR'IMMO

Adresse:

Dossier: NBE2.D.0322

Nº d'enregistrement: GBE/13/2465

Nature du matériau : Argile sableuse

Repère ou sondage: PU1 Profondeur: 0.40 à 2.00 m Mode prélèvement : Pelle

Date prélèvement : /

Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 13/11/2013

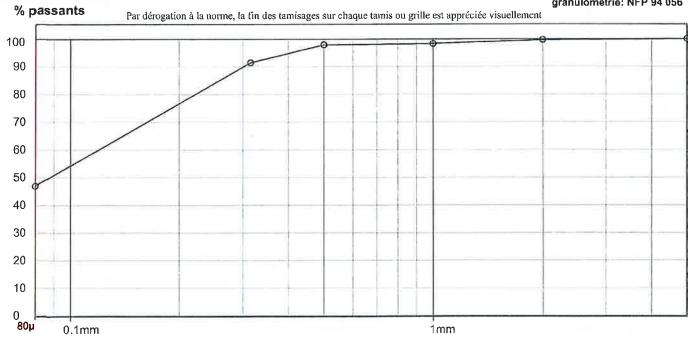
D, max	Teneur en eau (*) W	Valeur au bleu VBS	Limite de liquidité WL	Limite de plasticité WP	Indice de plasticité IP	Passant à 5 mm	Passant à 2 mm	Passant à 80µ	Classification du sol
mm	%	g/100g	%	%	-	%	%	%	
	NFP 94-050	NFP 94-068	NFP 94-051	NFP 94-051	NFP 94-051				NFP 11-300
5	26.6	4.17				100	100	47	A2

^(*) Par dérogation à la nonne, la mesure de la teneur en eau est effectuée en laissant le matériau au moins 12 heures à l'étuve

ANALYSE GRANULOMETRIQUE DU MATERIAU

Tamisage à sec après lavage

granulométrie: NFP 94 056



Ouverture de tamis (mm)

Tamis en mm	0.08	0.315	0.5	1	2	5
Passants (%)	47%	91%	98%	98%	100%	100%

Le Responsable des Essais

GRASOL32-S Version 5.36 -- [DQ. E151-02 - V.0 du 24/08/2008]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais. Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.



RAPPORT D'ESSAIS SUR ECHANTILLON DE SOL

suivant normes NF françaises

page I/I édité le 20/11/2013

Chaptier: WISQUES

Client: TERR'IMMO Destinataire: TERR'IMMO

Adresse:

Dossier: NBE2.D.0322

N° d'enregistrement: GBE/13/2465

Nature du matériau : Limon argileux

Repère ou sondage : PU2 Profondeur: 0.40 à 2.00 m Mode prélèvement : Pelle

Date prélèvement : / Prélèvé par : GINGER CEBTP

Date des essais : 13/11/2013

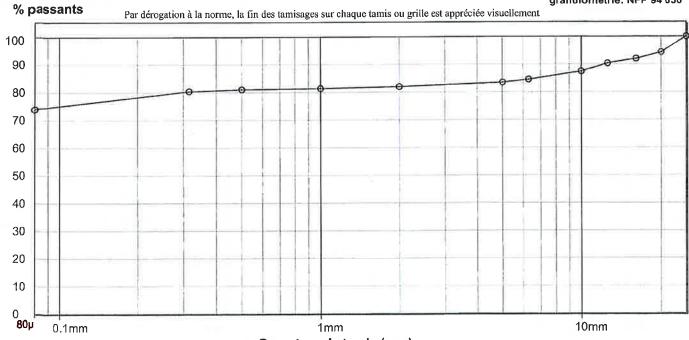
D.max	Teneur en eau (*) W	Valeur au bleu VBS	Limite de liquidité WL	Limite de plasticité WP	Indice de plasticité IP	Passant à 5 mm	Passant à 2 min	Passant à 80µ	Poinçon- nement I.P.I.	Classification du sol
mm	%	g/100g	%	%	-	%	%	%	-	
	NFP 94-050	NFP 94-068	NFP 94-051	NFP 94-051	NFP 94-051				NFP 94-078	NFP 11-300
25	18.1	2.23				83	82	74	1	A2th

^(*) Par dérogation à la norme, la mesure de la teneur en eau est effectuée en laissant le matériau au moins 12 heures à l'étuve

ANALYSE GRANULOMETRIQUE DU MATERIAU

Tamisage à sec après lavage

granulométrie: NFP 94 056



Ouverture de tamis (mm)

Tamis en min	0.08	0.315	0.5	l	2	5	6.3	10	12.5	16	20	25
Passants (%)	74%	80%	81%	81%	82%	83%	85%	87%	90%	92%	94%	100%

Le Responsable des Essais

J.DELBROEUVE

GRASOL32-S Version 5.36 -- [DQ. E151-02 - V.0 du 24/08/2008]

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais.

Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.





RAPPORT D'ESSAI

ESSAI PROCTOR ET I.P.I

NFP 94-093, NFP 94-078

COMPOSITION :

Matériaux	%	Ech.N° GBE/13/2465		
1 - PU2 de 0.40 à 2.00 m	100.0			
2 -				
3 -				
4 -				
5 -				
6 -				

Client : TERR'IMMO Dossier N° : NBE3.D.0322 Affaire : WISQUES

Date d'essai: 13/11/2013

Type d'essai : Proctor Normal Moule utilisé : Moule CBR

D max : % > 20 mm ; ρs blocs :

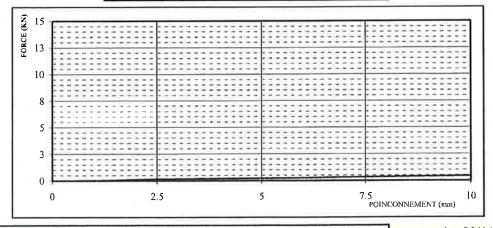
Matériau					
Ī		ī			

COMPACTAGE PROCTOR

Résultats (hors correction granulométrique)	10.1		
Teneur en eau (%) - NF P 94-050	18.1		
Densité sèche (t/m³)	1.76		
IPI	1		
Résultats (avec correction granulométrique)			
Teneur en eau (%)			
Densité sèche (t/m³)			

COURBE DE POINCONNEMENT

Enfoncement en mm	Force KN	Pression MPa		
1.25	0.03	0.02		
2	0.11	0.06		
2.5	0.14	0.07		
5	0.22	0.11		
7.5	0.33	0.17		
10	0.43	0.22		



0	bs	er	va	ti	on	:

Le 20/11/2013 à Béthune

Le responsable des essais.

J.DELBROEUVE

BETHUNE-E61 V1 15/02/2010

RAPPORT D'ESSAIS SUR ECHANTILLON DE SOL

suivant normes NF françaises

page 1/1 édité le 22/11/2013 CEBTP

Chapter: WISQUES

Client: TERR'IMMO
Destinataire: TERR'IMMO

Adresse:

Dossier: NBE2.D.0322

 N° d'enregistrement : GBE/13/2465

Nature du matériau : Argile Repère ou sondage : PU4 Profondeur : 0.40 à 2.00 m Mode prélèvement : Pelle Date prélèvement : /

Prélèvé par : GINGER CEBTP Date des essais : 13/11/2013

D.mnax	Teneur en eau (*) W	Valeur au bleu VBS	Limite de liquidité WL	Limite de plasticité WP	Indice de plasticité IP	Passant à 5 mm	Passant à 2 mm	Passant à 80µ	Classification du sol
mm	%	g/100g	%	%	L.	%	%	%	
	NFP 94-050	NFP 94-068	NFP 94-051	NFP 94-051	NFP 94-051				NFP 11-300
10	23.8	4.05				100	99	93	A2

^(*) Par dérogation à la norme, la mesure de la teneur en eau est effectuée en laissant le matériau au moins 12 heures à l'étuve

ANALYSE GRANULOMETRIQUE DU MATERIAU Tamisage à sec après lavage granulométrie: NFP 94 056 % passants Par dérogation à la norme, la fin des tamisages sur chaque tamis ou grille est appréciée visuellement 100 90 80 70 60 50 40 30 20 10 0 408 10 0.1mm Ouverture de tamis (mm) Tamis en mm 0.08 0.315 0.5 1 5 6.3 10

Le Responsable des Essais J.DELBROEUVE

100%

100%

100%

GRASOL32-S Version 5 36 -- [DQ E151-02 - V 0 du 24/08/2008]

93%

99%

99%



Passants (%)

Le présent rapport d'essai comporte une page unique. Il ne concerne que les objets soumis aux essais, Sauf autorisation préalable, il n'est utilisable à des fins commerciales ou publicitaires qu'en reproduction intégrale.

99%

99%